


# DÉPARTEMENT DE L'INDRE

MAIRIE DE ST. PIERRE DE JARDS

☎ 02 54 49 24 17

Arrondissement D'Issoudun  Canton de Levroux

<secretariat@saintpierredejards.fr>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An, DEUX MILLE VINGT DEUX le 9 février à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur BARDEY Alain

**Présents : BARDEY Alain, TROUBAT CHAUVEAU Marie-Ange, PETOLON Michelle, GABLIN Ludovic, LAVAUD Brigitte, LEGROS Nadine, RIOLET Guy.**

**Absents excusés : ROUMET Bruno, VALOIS Philippe, CHARRON Patrick.**

Date de convocation : 28 janvier 2022. Mme Michelle PETOLON est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal

### **Objet : Projet parc éolien SAS DIOU ENERGIES**

Vu l'arrêté n°36-2021-12-15-00003 du 15/12/2021 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS DIOU ENERGIES pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison électrique sur le territoire de la commune de DIOU,

Conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal émet un avis favorable : voix pour 5, abstentions 2.

Pour copie conforme, certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture le

Publié ou Notifié le

Le Maire

Alain BARDEY



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours gracieux auprès de mes services,
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges